

Compte rendu

Réflexions sur Cadre régional Commun pour la GIZC en Méditerranéen et Contribution au cas d'étude «Var » du projet SIMWESTMED

le 29 janvier 2018,

*au siège de la Délégation Europe et Internationale du Conservatoire du littoral à la Bastide Beaumanoir,
3 rue Marcel Arnaud, à Aix-en-Provence.*

Introduction

Cet événement à double enjeu visait à animer (i) les **réflexions autour du Cadre Régional Méditerranéen pour la GIZC** (Protocole Méditerranéen pour la GIZC /Convention de Barcelone) et (ii) **de la mise en œuvre du cas pilote « Var » du projet SIMWESTMED.**

- i. La COP20 de la Convention de Barcelone (Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017) a adopté la décision IG. 23/7 relative à la structure annotée du Cadre régional commun (CRC) pour la gestion intégrée des zones côtières et le Cadre conceptuel pour la planification de l'espace maritime. Cette décision donne le mandat au CAR/PAP d'élaborer le texte intégral du CRC au cours de l'exercice biennal 2018-2020 en vue de son adoption par la COP21, qui se tiendra à Naples en Italie. Ce travail stratégique, de la plus haute importance pour l'ensemble du système de la Convention de Barcelone, doit être effectué par les parties contractantes avec l'assistance et la coordination globale du CAR/PAP au nom du PAM/PNUE et avec la participation de toutes ses composantes.

Cette rencontre visait à avancer vers la mise en place d'un Groupe de travail technique français à la rédaction du CRC. En tant que Point Focal France du CAR/PAP le Conservatoire du littoral animera ce groupe de réflexion français afin de faire remonter les enjeux de terrain auxquels les acteurs à différentes échelles sont confrontés.

- ii. SIMWESTMED est un projet financé par la DG Mare par le biais du FEAMP, destiné à soutenir les réflexions à la mise en œuvre de la directive sur la planification de l'espace maritime, en lien direct avec les États membres partenaires (France, l'Espagne, l'Italie et Malte dans le cadre de ce programme). Ce projet coordonné par le SHOM vise à contribuer à la mise en place d'un cadre pour la planification de l'espace maritime, en fournissant des outils concrets et de bonnes pratiques, issus de cas pilotes, pour alimenter le processus PEM et en développant des travaux collaboratifs pour la gestion des spécificités transfrontalières.

Le CAR PAP souhaite nourrir le projet SIMWESTMED des réflexions qui sont menées en France pour la définition d'un document stratégique de Façade. Il s'agit de réfléchir dès aujourd'hui aux outils et mécanismes qui permettront une meilleure intégration entre PEM et GIZC, qui sont des enjeux actuels et futurs de la protection et du développement des écosystèmes côtiers et marins en Méditerranée dans le cadre de la Convention de Barcelone et plus particulièrement de la mise en œuvre du Protocole Méditerranéen sur la GIZC. La délégation Europe et international apporte son appui au CAR/PAP, dans ce projet, sur le cas pilote « Var » dans le cadre des actions de prolongation du projet PAC Var.

>> La liste des participants et l'agenda de cette rencontre sont disponibles respectivement en annexe 1 et 2 de ce compte rendu.

Un mot d'introduction de M. Fouchier, Délégué PACA du Conservatoire du littoral, a posé le cadre des échanges pour cette rencontre en insistant sur le besoin de contact avec le terrain, la nécessité d'avancer vers plus de cohérence entre politiques à différentes échelles et de structuration des approches autour d'enjeux terre-mer.



Cadre régional commun de GIZC en Méditerranéen

Le Point focal français auprès du CAR/PAP est revenu sur les discussions actuelles menées au sein des instances de la Convention de Barcelone, insistant sur les actions et la volonté de l'Italie pour définir une stratégie régionale de mise en œuvre des principes de GIZC. Il a abordé la question centrale de l'articulation entre le cadre régional commun (CRC) pour la GIZC et le Cadre conceptuel pour la planification de l'espace marin (PEM), tous deux objets de la décision IG.23/7. Lors de la COP 20, la France s'est exprimée en faveur d'un Cadre conceptuel pour la PEM ayant une place spécifique au sein du Système de Barcelone. De même, toute avancée sur le CRC ne doit venir mettre le Protocole GIZC dans l'ombre.

CRC – GIZC et bon état environnemental

Dans le schéma présenté (page 13 du document IG.23/7), il est clair que c'est le CRC pour la GIZC qui est le principal cadre structurant entre l'approche écosystème (EcAp), son réseau IMAP pour le bon état environnemental, et la planification de l'espace marin (CRC, Partie III : mise en œuvre des outils et des processus), même si ce dernier peut avoir son propre cadre conceptuel et ses propres lignes directrices.

La page 14 du même document présente la matrice des interactions terre-mer (ITM) en termes d'espaces protégés, d'activités économiques, d'écosystèmes côtiers spécifiques, de paysages côtiers, d'îles, et de patrimoine culturel, ainsi que les risques liés aux pressions et au changement climatique, c'est-à-dire les toutes les dispositions qui figurent dans le Protocole GIZC. Dans cet ensemble, il est important de noter que les activités économiques (au cœur de la PEM) sont partie du système (socio-écosystème) et que ce sont les interactions de tous les éléments du système qui sont estimées par rapport aux 11 objectifs de qualité environnementale et des divers plans ou feuilles de route qui existent par ailleurs. On reviendra sur cette matrice dans le cours de la discussion.

Dans la discussion qui suit, plusieurs points peuvent être relevés de la part des participants du tour de table :

- Le dispositif français va dans le sens d'une intégration forte entre les différents concepts et leur mise en œuvre : il y a une stratégie nationale de développement durable de la mer et du littoral, et des documents stratégiques de façade (DSF) en cours de préparation, dont celui de la Méditerranée. Ces DSF prennent en compte l'interface terre-mer, notamment au travers de ses documents de planification que sont le SDAGE et le PAMM, et intègrent l'ensemble des plans et dispositifs (dont les AMPs) existants aux diverses échelles sur l'ensemble de la ZEE ;
- Le concept français vise donc à agir selon les divers régimes de gouvernance en rigueur du local au national (bassin versant/ZEE) en conciliant les dispositifs de protection de la biodiversité et le développement local (développement des activités portuaires, du transport maritime, de la pêche, des activités de loisir, des énergies marines renouvelables, etc.). Cependant, il a été noté une différence importante entre la planification et la pratique, l'opérationnalité ;
- Cependant, comme relevé par la présidente de la Commission permanente du Conseil Maritime de Façade méditerranée et repris par beaucoup d'autres participants, les initiatives de GIZC ont toujours été très orientées vers l'environnement et très peu vers le développement des activités côtières et maritimes, ou tout du moins sont largement perçues ainsi. Dans la plupart des projets, le développement économique est la partie pauvre et, de manière générale, les données économiques manquent ;
- Le Cluster Maritime devra être convié aux échanges sur le CRC ;
- A ce titre, dans le cadre du protocole GIZC, on ne devrait pas s'arrêter au minimum réglementaire mais encourager les initiatives qui vont au-delà en mettant en place des incitations à le faire ;
- La France reste attachée à une prise en compte des questions foncières, de fiscalité et sociales (emploi, etc.) au sein du CRC. Les parties prenantes seront invités à témoigner en ce sens lors de la rédaction du document, encore une fois par soucis de produire un document axé sur l'opérationnalité ;
- Enfin, tout cadre stratégique comme le CRC doit pouvoir disposer d'indicateurs, utiles pour suivre et apprécier les progrès réalisés : aux côtés des indicateurs des objectifs de qualité écologique (l'approche EcAp), il faut pouvoir disposer d'indicateurs de développement durable des activités côtières et maritimes sachant que les indicateurs de la Stratégie méditerranéenne de développement durable sont très peu 'marins'.

Cas d'étude « Var » au projet SIMWESTMED

L'étude de cas Var au projet SIMWESTMED s'inscrit en continuité avec le projet d'appuis à la mise en œuvre du protocole GIZC sur le territoire varois : le PAC Var. Ces projets PAC sont pilotes en Méditerranée pour la mise en œuvre de la GIZC, cordonnés par le CAR/PAP (avec l'appuis des autres RAC) ils sont la référence et composantes locales du futur cadre régional commun de GIZC.

De manière intéressante, le projet PAC Var s'est intéressé à des questions qui sont essentielles à la démarche de PEM, et donc pertinentes au regard des travaux engagés dans le projet SIMWESTMED : avec et dans quelles unités de gestion travaille-t-on, du local au plus régional ? la disponibilité et l'accessibilité des données aux différentes échelles ? la compatibilité des usages aux différentes échelles, qui pose celle des conditions d'engagement des parties prenantes ? et, de manière concomitante, les arrangements institutionnels nécessaires à la participation et à l'articulation des échelles.



>> L'étude diagnostic des politiques « terre-mer » du Var et Protocole GIZC est disponible au lien suivant : [ici](#).

Dans le projet SIMWESTMED, le CAR/PAP s'intéresse particulièrement aux questions : (i) des interactions terre-mer et (ii) de la gouvernance. Cette rencontre a visé à avoir un retour sans filtre des parties prenantes françaises clés à la future mise en œuvre de la PEM sur ces deux thèmes. SIMWESTMED ayant l'ambition d'apporter aux pays membres partenaires (France, Italie, Espagne et Malte) des éléments pour faciliter la mise en œuvre harmonieuse de la PEM, il est crucial d'avoir un regard éclairé sur les jeux d'acteurs et politiques à l'œuvre aux différentes échelles menant du local à l'international.

>> En annexe 3 de ce document, le tableau issu des échanges sur : Où se situent les forces et faiblesses de la gouvernance dans la définition et la mise en œuvre des politiques de planification terre-mer sur la Façade maritime française méditerranéenne (à différentes échelles) ?

Selon la discussion qui s'en est suivie, on peut retenir plusieurs aspects qui doivent être plus particulièrement abordés pour éclairer l'articulation des politiques et acteurs du local au transfrontalier :

- Lire, entendre et interpréter les interactions terre-mer (ITM) de l'UE Dir. PEM aux regard des principes de GIZC pour une intégration PEM-GIZC ;
- Faciliter et encourager une approche multi-échelle (SCOT, zones homogènes, inter-SCOT maritimes, bassin de versant, unités marines du DSF, zones Ramoge et Pelagos) ;
- Assurer la participation des parties prenantes en mobilisant le Forum terre-mer du PAC Var en le mettant en perspective dans le cadre d'arrangements institutionnels qui permettent le passage d'une échelle à une autre ;
- Regrouper et utiliser au mieux les données existantes sur des thématiques bien identifiées comme prioritaires. A ce titre, la matrice des ITM (page 14, IG.23/7) appliquée à la zone du PAC Var et au-delà, pourrait être un très bon fil conducteur, testant en même temps l'intégration GIZC/EcAp/PEM.
- C'est selon ces thématiques que l'effort de regroupement et d'analyse des données pour la production de cartes, devrait être menée. Sous une autre forme, on retrouve un certain nombre d'objectifs de qualité environnementale dans les thématiques qui ressortent du croisement entre les mesures du SDAGE et celles du PAMM pour la région méditerranéenne française.
- Dans cette analyse, l'utilisation d'indicateurs intégrant l'information telle que l'indicateur d'impact cumulé (Cumulative Pressure Indicator) peut donner une bonne vision des pressions cumulées sur la zone (e.g. MedTrends développé par le WWF, l'Université de Malaga : [ici](#), par Corila dans Adriplan, ou encore dans le cadre des projets SIMCELT ou SIMNORAT).
- Les travaux entrepris au sein de l'Accord RAMOGE, sur les mouillages, les déchets et les espèces invasives en particulier sont autant d'exemple de bonnes pratiques et d'actions transfrontalières concrètes lesquelles SIMWESTMED doit pouvoir capitaliser.
- Ne devrait pas être exclu de l'analyse une vision plus prospective sur les activités potentielles appelées à se développer, plus particulièrement au niveau transfrontière comme par exemple les zones de prospection pour l'exploitation éventuelle des hydrocarbures ou le développement d'énergies renouvelables marines ou encore le rôle des espaces insulaires.
- L'exemple du traitement de la GIZC au sein de la Convention de Nairobi illustre un traitement local de la question, au plus près des problèmes.

- Un exercice sera mené par le SHOM et le CAR/PAP avec le centre de recherche IMT Atlantique, pour développer un outils d'aide à la décision sur la pertinence des politiques « terre-mer » sur le territoire varois pour la conservation des biocénoses. Quelles sont les zones « orphelines » ? Cet exercice fait échos aux attentes, partagées par les participants, relatives au besoin d'études de cas plus spécifiques, de « zooms » sur un territoire ou une problématique à petite échelle. En ce sens ont été abordé le manque de connaissance concernant les apports en sédiments dans les estuaires et les impacts sur les frayères, ou encore au-delà du transit sédimentaire, la question des apports en matières organiques.
- Enfin, a été identifié le besoin de travailler à lier les initiatives internationales, comme l'Accord de Paris aux politiques de territoires. A été souligné les efforts à engager pour une prise en compte plus effective des travaux ayant identifié des besoins de recherche pour la Méditerranée (exercice mené en France a travers le PAMM) dans les programmes de recherche européens.





Annexe 1_ Liste des participants 29/01/2018

M. Fabrice BERNARD

Délégué Europe & International. Conservatoire du littoral

M. Pierre BOISSERY

Expert eaux côtières et littoral méditerranéen

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse · département planification et programme

M. Charles-Henri DE BARSAC

Chargé de mission protection environnement marin et conventions mers régionales

Ministère de la transition écologique et solidaire

M. Yves HENOCQUE

Conseiller principal Politique Maritime et Gouvernance – IFREMER/Expert CAR/PAP

M. Benoît GARRIGUES

Direction Générale Europe et Coopération Méditerranéenne. Direction des Affaires Européennes – Service Coopération Européenne - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Antonin GIMARD

Planification de l'Espace Maritime. Département des milieux marins

Agence Française pour la Biodiversité

M. Olivier GIRET

Responsable PCI "Politiques, aménagement et préservation du littoral"

Service Littoral, Energie et Biodiversité. Département Aménagement des Territoires

CEREMA Méditerranée

Me. Coraline Moirano - Equipe-projet SIMWESTMED - CEREMA

M. Benjamin KULLING

Chef de projets européens MAREGOT et SE.D.RI.PORT

Mairie de Grimaud - Service Environnement

M. Antoine LAFITTE

Chargé de programme – Plan Bleu

Me. Raphaëlle LEGUEN

Première adjointe à la mairie de la Seyne-sur-Mer

Déléguée à la mer, aux ports, au littoral et aux Relations avec la Marine Nationale

Présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de façade Méditerranée

Me. Christine CHIANTARETTO - Secrétariat de Raphaëlle Leguen

M. Sylvain PETIT

Chargé de programme - CAR/PAP

Jean VERMOT

Coordonnateur Europe et international Milieux marins. Mission Europe et international. Direction de l'eau et de la biodiversité/DGALN. Ministère de la transition écologique et solidaire



Plan d'Action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone



**Conservatoire
du littoral**

Me. Anne VISSIO

Secrétaire exécutive – Accord RAMOGE



Annexe 2_Agenda

09h00 – 09h15 Arrivées

09h15 – 09h30 Mots de bienvenue :

- François Fouchier, délégué PACA du Conservatoire du littoral
- Fabrice Bernard, délégué Europe et International, CdL
- Sylvain Petit, chargé de programme au CAR/PAP

Tour de table

09h30 – 10h00 Présentation du projet de Cadre régional commun pour la GIZC en Méditerranée : historique, structure du document, dernières évolutions et enjeux pour une application incrémentale du protocole GIZC

Fabrice Bernard (Conservatoire du littoral), Charles-Henri de Barsac et Jean Vermot, représentants du Ministère de la transition écologique et solidaire

10h00 – 10h45 Discussion : perspective et modalités de mobilisation des parties prenantes françaises à la rédaction de ce document

10h45 – 11h05 Introduction au cas d'étude Var du projet SIMWESTMED, et proposition du cadre d'analyse : gouvernance et interactions terre-mer à différentes échelles, Sylvain Petit (CAR/PAP)

Planification de l'espace maritime et organisation des usages, Yves Henocque (Ifremer)

11h05 – 11h35 Discussion : forces et faiblesses des dispositifs de gestion (développement/protection, local/régional) en Méditerranée française

11h35 – 11h55 Vers un bon état environnemental, du bassin versant du territoire varois à la mer Méditerranée en interface terre-mer, Y. Henocque et S. Petit

11h55 – 12h45 Discussion : quels outils pour gérer les interrelations entre activités maritimes et milieux côtiers et marins ?

12h45 – 14h30 Déjeuner buffet à la Bastide Beaumanoir

Annexe 3_ Où se situent les forces et faiblesses de la gouvernance dans la définition et la mise en œuvre des politiques de planification terre-mer sur la Façade maritime française méditerranéenne (à différentes échelles) ?

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des acteurs locaux (politiques et socio-économiques) de gérer leurs territoires - * La mise en réseau des acteurs a fait un pas en avant notamment avec le Forum des AMP en France, mais aussi MedPan en Méditerranée - La surveillance et niveau de connaissances globales sont bien meilleurs à ce jour qu'il y a vingt ou trente ans - L'Etat et sa mission régaliennne - Conseil Maritime de façade réunit aussi les secteurs économiques qui se montrent réactifs - ** De nombreuses connaissances sont disponibles, un manque existe par rapport aux secteurs économiques. - Les projets horizontaux des Programmes InterregMed (par ex. BlueMed, etc.) pour une diffusion des résultats - A travers le PAMM, les priorités de recherche en France ont été identifiées (mais pas/peu prises en compte) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Multiplicité des acteurs ➤ Distribution terre/mer ➤ Appropriation des politiques nationales au niveaux locaux - Mise en réseau à toutes les échelles des initiatives : <ul style="list-style-type: none"> ➤ AMP entre elles * ➤ Entre type de politiques (par ex. les contrats de baie, etc.) - Séparation terre/mer de nombreux outils (par ex. les Parcs) - Flou des compétences : l'Etat reste « n°1 en mer » et a du mal à partager les compétences, dissonances avec les gestionnaires - Gestion de nouvelles compétences par les collectivités en mer comme si celles-ci se trouvaient à terre (par ex. les ports, etc.). Le passage trop rapide des compétences, les efforts engagés visent à valoriser trop vite - Une GIZC perçue comme trop environnementale. Où sont les aspects socio-économiques (ce n'est pas qu'il y a « trop » d'environnement, mais pas assez d'« économie et de social ») - Déficit de représentation des secteurs économiques au sein des instances de la Convention de Barcelone <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus généralement, il y a une mauvaise connaissance entre « le monde de l'environnement et celui de l'économie » ➤ Entre le PAM/PNUE et les pêches - Qui pour représenter l'« économie » ? un mépris est parfois perçu, où est le secteur privé alors qu'à l'OMI il y a une présence... <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les PME sont des acteurs clés qui n'ont pas les moyens de prendre part à ces instances ➤ Trouver les moyens d'entendre et de s'adresser aux PME - Moyens insuffisant de l'Etat et question de la répartition des ressources - Connaissance de la valeur économique des écosystèmes ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se pose la question de l'utilisation des données et connaissances disponibles** ➤ Communication, capitalisation et mise à disposition - La vision de la Méditerranée par l'UE avec des préoccupations axées sur le tourisme et la publicité. Une communication qui doit insister sur « nous ne voulons pas devenir une grande réserve » ! <ul style="list-style-type: none"> ➤ Question du projet de territoire à toutes les échelles !